

Informations Municipales

Semécourt

Septembre 2021

Chers Semécourtois, Chères Semécourtoises,

C'est avec un réel enthousiasme que j'aborde cette rentrée.

Tout d'abord, l'amélioration de la situation sanitaire se confirme au fil des semaines, ce qui signifie que la vie associative peut enfin reprendre. Certes avec quelques précautions comme partout en France, mais ce retour à la vie normale, tant attendu, pour entretenir le lien social, la convivialité et le dynamisme de notre commune semble désormais là.

Ce mois de septembre est synonyme de rentrée scolaire à laquelle j'ai assisté. Les enfants reprennent le chemin des écoles avec les enseignants, les ATSEMS ainsi que le personnel du prestataire de la cantine "la Fédération des Oeuvres Laïques" qui prend en charge les enfants l'accueil périscolaire, le mercredi et les centres de loisirs.

L'école maternelle fonctionne avec 46 élèves répartis dans deux classes. L'école Jean Morette compte 4 classes avec 86 élèves.

Le CMJ a également repris ses actions avec l'opération nettoyons la nature, samedi 25 septembre : les bords de route et la mare aux grenouilles ont été nettoyés par nos jeunes élus plein d'enthousiasme et de bonne humeur.

Marie - Paule GUILLEMYN, secrétaire a fait valoir ses droits à la retraite le 15 septembre, après 33 années de service dans notre commune. Nous lui souhaitons longue et agréable retraite.

Christelle BOUVARD, rédactrice, a pris ses fonctions le 15 juillet. Nous lui souhaitons pleine réussite au sein de notre collectivité.

La municipalité poursuit ses efforts pour un village propre, fleuri où il fait bon vivre, mais cela ne peut être possible qu'avec la coopération de chacun d'entre nous. Ayons le sens du civisme, soyons respectueux des limitations de vitesse, défendons l'intérêt général et celui des plus vulnérables, respectons la tranquillité de nos voisins.

Soyons artisans du bien vivre ensemble dans notre beau village.

Je compte sur la sagesse de chacun pour faire vivre ce message de fraternité et de solidarité dont nous avons tous besoin.

Je vous souhaite à tous une excellente rentrée.

Avec tout mon dévouement,

Votre Maire, Martine MARTIN

MAIRIE DE SEMECOURT 3, Place de la République 57 280 SEMECOURT

tél : 03 87 51 12 56 - mél : mairie.semecourt@wibox.fr

www.semecourt.fr

Directeur de publication : Martine MARTIN - Dépôt légal : septembre 2021

Délibération du Conseil Municipal - 10 septembre 2021

Acquisition de parcelle – GODET-KIESEL

Dans le cadre de la construction d'un parking rue de la Fontaine Richelet, Mme le Maire informe que la commune souhaite acquérir un terrain d'une contenance de 0,78 ares, à prélever sur la parcelle n° 1888, section A, dont Mme Isabelle GODET-KIESEL est propriétaire.

DECIDE de l'acquisition de la parcelle précitée. Délibération adoptée à l'unanimité.

Acquisition de terrain – EPFGE

Mme le Maire informe le conseil municipal que la commune souhaite acquérir un terrain d'une contenance d'environ 12 a, à prélever sur les parcelles n° 23 et 24, section B, dont l'EPFGE est propriétaire.

Par courrier du 15 juin 2021, l'EPFGE a proposé un prix de cession s'établissant à 6,80 € HT/m².

Mme le Maire précise que les frais d'arpentage ainsi que les frais de notaire seront à la charge de la commune.

Afin de se prémunir de toute spéculation foncière, l'EPFGE souhaite assortir cette vente d'une clause de complément de prix.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

DECIDE de l'acquisition d'un terrain d'environ 12 ares à prélever sur les parcelles précitées, FIXE le prix de vente à 6,80 € HT/m².

DIT que les frais d'arpentage ainsi que les frais de notaire seront à la charge de la commune,

DIT que cette vente sera assortie d'une clause de complément de prix,

AUTORISE le Maire ou un adjoint à signer l'acte de vente qui sera dressé par Maître Angélique MULLER-TRESSE, notaire à MAIZIERES-LES-METZ. Délibération adoptée à l'unanimité.

Convention vidéoprotection – Commune de FEVES / Commune de SEMECOURT

Mme le Maire informe le conseil municipal que deux caméras de vidéoprotection vont être installées au stade de football, sis rue Jeanne Poncelet.

Cet équipement étant propriété commune des municipalités de Fèves et de Semécourt, il est nécessaire de partager les frais inhérents à l'installation et la maintenance de ces caméras.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

AUTORISE le Maire à signer la convention fixant la participation financière de chaque commune à l'achat et à la maintenance des caméras. Délibération adoptée à l'unanimité.

Autorisation de recrutement d'agents contractuels pour des remplacements

Le conseil municipal,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment l'article 3-1 (*remplacements*),

Considérant que les besoins du service peuvent justifier l'urgence du remplacement d'agents territoriaux indisponibles,

Sur le rapport de Mme le Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'autoriser Mme le Maire, pour la durée de son mandat, à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, pour remplacer temporairement un fonctionnaire ou un agent contractuel indisponible. Délibération adoptée à l'unanimité.

Taxe locale sur la publicité extérieure – adoption d'un abattement au titre de l'année 2020

Le Conseil Municipal, par délibération en date du 12 juin 2009, a décidé d'instaurer à compter du 1er janvier 2010 la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE). Les tarifs sont mes suivants :

L'article 22 de la loi n°2021-953 du 19 juillet 2021 de finances rectificative pour 2021 donne la faculté aux communes et aux EPCI FP ayant institué la TLPE avant le 1er juillet 2019, d'adopter exceptionnellement un abattement compris entre 10 et 100%, applicable au montant de la taxe due par chaque redevable.

Cette disposition a été prise par le gouvernement afin d'aider le commerce local dans une période difficile et de contribuer à la reprise de son activité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'adopter un abattement de 10 % applicable au montant de la taxe locale sur la publicité extérieure due par chaque redevable au titre de l'année 2021. Délibération adoptée à l'unanimité.

Mutuelle communale : convention de partenariat

Madame Magali LEFRANC, adjointe, présente le projet de mise en place d'une mutuelle communale.

L'objectif est de faire bénéficier les administrés qui le souhaiteraient d'une couverture sociale avantageuse.

Il est donc proposé au conseil municipal un partenariat entre la commune et la mutuelle « LMF ASSO SANTE ». Celui-ci n'engage en rien la commune sur le plan financier.

L'adhésion à la mutuelle communale est ouverte à toutes les personnes domiciliées à Semécourt.

Pour contractualiser ce partenariat, une convention doit être signée par les deux parties. Celle-ci prendra effet le jour de sa signature pour une durée d'un an et sera renouvelée par tacite reconduction.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

AUTORISE Madame le Maire à signer une convention de partenariat avec la mutuelle « LMF ASSO SANTE » ainsi que tous documents se rapportant à cette décision. Délibération adoptée à l'unanimité.

INFORMATIONS PRATIQUES

MODIFICATION DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

A compter du **1er octobre 2021**, les horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie au public, s'établiront comme suit : **Lundi de 15H à 17H30 ; Mardi, jeudi et vendredi de 15H à 17H et Mercredi de 9H à 12H.**

PERMANENCES DES ELUS : **Lundi de 16H à 17H30 et Vendredi de 16H à 17H.**

COUPURE DE CIRCULATION RUE NATIONALE VERS MARANGE -SILVANGE OPÉRATION VR52

La circulation sera coupée dans la **nuit du 27 au 28 octobre 2021 entre 20H et 6H** et pourra être reconduite du 28 au 29 octobre aux mêmes horaires sous réserve des conditions techniques et météorologiques.

Une déviation sera mise en place pour la bonne orientation des usagers.

COMMUNICATION OFFICIELLE DE SEMÉCOURT

La commune de Semécourt communique avec les habitants par le biais :

- de son site internet www.semecourt.fr
- des informations municipales mensuelles distribuées dans les boîtes aux lettres ou envoyées par mail

La commune de Semécourt n'a pas de page facebook

ESPACE SANS TABAC

En partenariat avec la Ligue contre le Cancer, le conseil municipal a décidé d'instaurer des espaces sans tabac. Il est désormais interdit de fumer :

- à proximité des écoles Jean Morette et Sur le gué
- devant la maison des associations
- dans les parcs de jeux

L'arrêté municipal n° 23-2021 est affiché en mairie et consultable sur le site www.semecourt.fr

LIMITATION DE VITESSE ET STATIONNEMENT

Rappel : la vitesse est limitée à 30 km/h dans la village

Les objectifs de la limitation de vitesse à 30 km/h est :

- d'améliorer la sécurité routière en réduisant à la fois le nombre d'accidents et leur gravité
- de réduire la distance de freinage des véhicules
- de diminuer la pollution et le bruit

Nous vous rappelons également qu'il est interdit de se stationner sur les trottoirs et sur les passages réservés à la circulation des piétons.

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Un ramassage des objets encombrants sera effectué par les ouvriers municipaux le **mardi 26 octobre 2021**, à partir de 8h00

Objets refusés :

- déblais, gravats
- produits toxiques (piles, batteries, peintures)
- produits inflammables ou explosifs
- déchets verts
- pneumatiques
- verre et miroirs
- tous les objets non volumineux transportables par un véhicule léger.

Les objets peuvent être déposés sur les trottoirs la veille au soir. Ils ne doivent pas gêner la circulation des piétons, des poussettes ou des personnes à mobilité réduite.

MODIFICATION DES HORAIRES DE LA TRÉSORERIE DE MAIZIÈRES-LÈS-METZ

Les horaires d'ouverture au public de la trésorerie de Maizières-lès-Metz sont modifiés à compter du MARDI 31 AOÛT 2021 et s'établissent comme suit :

Du LUNDI au VENDREDI de 8H30 à 12H00 et le JEUDI après-midi uniquement sur RDV.

DON DU SANG



La prochaine collecte de sang aura lieu **le lundi 18 octobre 2021 de 15h00 à 19h00**, à la salle des fêtes de Maizières-lès-Metz.

NE JETEZ PLUS VOS BOUCHONS EN PLASTIQUE A LA POUBELLE

Contribuez à une bonne action en rapportant vos bouchons en plastique au point de collecte "conteneur jaune " accessible 24h sur 24, situé 4 rue Nationale, à Semécourt.

Les bouchons ACCEPTÉS sont les bouchons en plastique de boissons(eau, lait, soda, jus de fruits, compotes...)

Ces bouchons sont acceptés à condition qu'ils ne contiennent pas de fer, de carton ou de papier. Cependant, ils peuvent être mis après enlèvement de l'élément interdit.

Les bouchons REFUSÉS sont : tous les bouchons qui ne proviennent pas de bouteilles de boissons ou qui ne sont pas en plastique (bouchons de produits chimiques, produits ménagers, produits cosmétiques et d'hygiène, médicaments, « faux liège », couvercles, boîtes...)

Merci pour votre soutien.

VIE ASSOCIATIVE

Toutes les informations concernant les associations sportives et culturelles figurent sur le site internet de Semécourt à l'adresse suivante : <https://www.semecourt.fr/vie-associative/>

CHÈQUES ASSOCIATIFS - PERMANENCES

Pour la saison 2021/2022, la commission « Sports, Loisirs, Culture, Associations » permettra aux Jeunes de Semécourt âgés de 3 ans à moins de 21 ans au 31 décembre 2021 de bénéficier de chèques associatifs d'une valeur totale de 55 € par enfant.

Le principe est simple : chaque chèque viendra en déduction de cotisation(s) ou activité(s) dans les différentes associations du village.

Ces chèques seront à retirer impérativement par les parents, munis d'un justificatif de domicile, en mairie aux permanences de la commission qui se tiendront les :

- **mardi 5 octobre de 17h à 19h**
- **mardi 12 octobre de 17h à 19h**
- **vendredi 22 octobre de 17h à 19h**

Chaque association devra retourner ces chèques en mairie, pour remboursement par la commune, avant le **31 octobre 2021**.

LEVER DE RIDEAU



SAMEDI 2 OCTOBRE 2021 A 20H
Salle des fêtes de Semécourt

Deux courtes pièces de Guy FOISSY « L'homme qui voulait donner » et « L'enfant mort sur le trottoir ». Entrée : 8 € et 4 € pour les enfants de moins de 12 ans). Pass Sanitaire et masques indispensables !

DOMINO

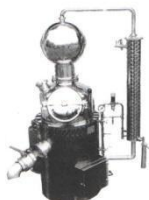


Danse modern jazz, Hip Hop, danse classique, danse contemporaine, danse orientale, arts plastiques, gymnastique rythmique, cours d'anglais

www.asso-domino.fr

contact@domino-asso.fr - 06 77 96 15 15

SYNDICAT ARBORICOLE ET HORTICOLE



Saison de distillation 2021/2022

La saison de distillation débutera en principe le **lundi 03 novembre 2021**.

Les inscriptions seront prises le VENDREDI 1er OCTOBRE 2021 de 16h30 à 18h30 à la salle des fêtes.

A titre provisionnel, le prix de la journée est fixé à 35 € pour une cuite de 100 litres, augmenté de 25 € par tranche de 100 litres supplémentaire.

Le calcul définitif étant fait en fin de saison en fonction de l'utilisation réelle de l'alambic.

Si vous souhaitez que les formalités douanières soient effectuées par nos soins, munissez-vous impérativement des références cadastrales et de chèques.

Siège Social du Syndicat: 10 rue Jacquemin à SEMECOURT - Tél : 06 80 03 36 85

ATTENTION! Il n'y aura pas d'autres séances d'inscriptions.

Merci de votre compréhension.

ASSEMBLEE GENERALE

Elle se déroulera le même jour au même endroit dès 16 h. Nous évoquerons le rapport moral et le rapport financier et nous ferons le point sur la saison passée et celle à venir.

Le Président : Ch. SCHMIT

BOUGEONS TOUS



Cet été, vous avez encore pris une grande résolution : faire du sport toute l'année.

Bougeons tous vous aide et vous propose différentes activités adaptées à

tous les âges et toutes les conditions physiques :

Gym enfants (4 à 7 ans),

Aïkido,

Qi Gong, gestion de l'équilibre et de la respiration,

Musculation et cardio training,

Renforcement musculaire, fitness, Zumba, yoga, gym douce,

Gym et ateliers adaptés aux séniors.

Appelez le 06 89 98 69 68 ou retrouvez toutes nos activités, horaires et tarifs sur le site de la municipalité <https://www.semecourt.fr/vie-associative/>

Au plaisir de vous accueillir.

SAVATE - BOXE FRANÇAISE - SEMECOURT



Contact : 07 88 95 31 58

Facebook : savate Boxe Française Semécourt

ADULTES		ENFANTS	
Loisir	Lundi et mercredi de 19h15 à 20h45	De 3,5 ans à 6 ans	Mercredi de 9h45 à 10h45 et de 10h50 à 11h50
Confirmé	Mardi et jeudi de 20h à 22h	De 7 à 9 ans :	Mercredi de 13h30 à 15h Samedi de 14h à 15h15
Loisir, boxe et circuit training	vendredi de 20h à 22h	A partir de 10 ans	Mercredi de 15h30 à 17h Samedi de 15h15 à 16h30
		Enfants/ Ados	Lundi de 18h15 à 19h15

OCTOBRE ROSE

Comme chaque année, les communes et les associations de Marange-Silvange, Bronvaux et Semécourt se mobilisent pour Octobre Rose (dépistage du cancer du sein).

Ainsi, à partir du 1^{er} octobre une vente de gourde en « tritan » (plastique sans bisphénol) utilisable au bureau, à l'école, à la maison ou au sport sera proposée au profit de la Ligue contre le cancer.

Elles seront vendues au prix de 6 € et vous les trouverez en mairie et à la maison des associations auprès de Bougeons Tous. Merci de votre soutien - Renseignements au 06.89.98.69.68

MAISON DES JEUNES - LE LOFT

« Le Loft », un accueil collectif réservé aux adolescents, se déroule en dehors du temps scolaire et leur donne l'occasion de profiter d'une multitude d'activités pour se détendre, se dépenser et favoriser l'épanouissement de chacun à travers la créativité, l'activité manuelle ou sportive.

Il est également proposé des jeux de patience, de concentration, des jeux de société, billard, baby-foot, flipper à volonté, etc ...

Horaires d'ouverture :

Pour les 10/14 ans :

mardi, jeudi et vendredi : de 16h à 18h
mercredi et samedi : de 15h à 18h

Pour les 14/17 ans :

du mardi au samedi : de 18h à 21h

Pour tous renseignements et inscription auprès de l'animatrice :

Maison des associations, 7bis Place de la République SEMECOURT. Tél. 03 87 30 81 23

La municipalité remercie chaleureusement le comité de l'association Domino ainsi que tous les bénévoles qui ont œuvrés depuis 30 ans au service des enfants de Semécourt. Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle équipe.